



Aide > Services médicaux et assistance >

Fauteuil roulant, béquilles ou déambulateur à bord

## À quels critères mon fauteuil roulant ou scooter de mobilité doit répondre pour être accepté sur un vol Transavia?

Nous pouvons transporter votre fauteuil roulant ou scooter de mobilité jusqu'à votre destination si ses dimensions ne dépassent pas 121 cm (de large) x 113 cm (de long) x 85 cm (de haut).

Nous transportons votre fauteuil roulant ou scooter de mobilité uniquement à la verticale dans la soute. Pour ce faire, votre fauteuil ou scooter ne doit pas dépasser 85 cm de hauteur. Il fait 86 cm ou plus ? Il ne passera pas par la trappe à bagages, nous ne pourrons donc pas emporter votre fauteuil roulant ou scooter de mobilité.

Si vous avez indiqué que vous voyagez avec un fauteuil roulant ou un scooter électrique, vous recevrez automatiquement un e-mail contenant un lien vers un formulaire. Vous y saisirez des informations concernant votre fauteuil roulant ou votre scooter électrique, comme sa taille, son poids et le type de batterie. Nous pourrons ainsi déterminer si nous pouvons le transporter. Complétez ce formulaire au plus tard 48 heures avant votre départ. Nous avons besoin de temps pour évaluer correctement votre demande. Tout est en ordre? Dans ce cas, vous recevrez une confirmation par e-mail. Vous avez besoin de cette confirmation pour voyager. Vous n'avez pas reçu l'e-mail avec le formulaire? Contactez notre Service Client.

Même si vous êtes en possession d'un certificat IATA, vous devez enregistrer votre fauteuil roulant ou votre scooter électrique auprès de nos services et nous en communiquer les spécifications. Indiquez également la valeur Wh (en Watt-heure), le voltage (V) et l'ampère-heure (Ah) de la batterie. Ainsi, nous pouvons évaluer la possibilité de transporter votre fauteuil roulant ou votre scooter électrique en soute. Un certificat seul ne suffit pas pour emporter votre fauteuil roulant et/ou votre scooter électrique en avion.

#### Préparer votre fauteuil roulant ou scooter de mobilité au voyage

Avant que nous ne chargions votre fauteuil roulant ou scooter de mobilité, assurezvous qu'il soit préparé au voyage. Vous devez donc débrancher la batterie et l'emballer de la bonne manière. Notre <u>FAQ sur les batteries de votre fauteuil roulant ou scooter de mobilité</u> vous donnera plus d'éléments pour garantir votre préparation au voyage. En outre, assurez-vous de libérer tous les éléments individuels (comme l'appui-tête) du fauteuil roulant ou du scooter de mobilité. Vous prendrez ces pièces détachées avec vous à bord. Nous considérons ces pièces comme des bagages supplémentaires autorisés.

# Avons-nous répondu à votre question ?\*

√ Non

### **Questions liées**

oui 🕩

- Comment puis-je indiquer que je souhaite voyager avec un fauteuil roulant ou un scooter électrique ?
- > Puis-je réserver un siège si je voyage avec un fauteuil roulant?
- **>** Comment se déroule mon assistance en aéroport?
- > Comment voyager avec des béquilles?
- Quelles sont les règles applicables aux batteries (au lithium) mobiles, telles que les batteries externes ?

### Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question?

Nous sommes là pour vous aider.

Nous contacter >